

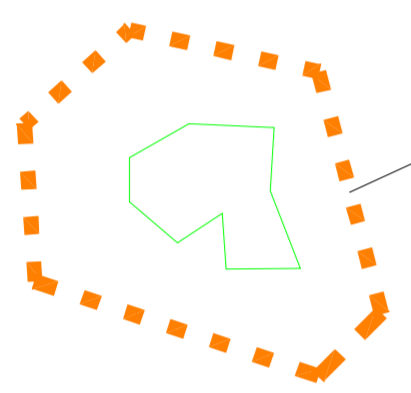
EMPLACEMENTS RESERVES

- n°1 élargissement d'une voie (RD 20E1) à 8m (département)
- n°2 création d'une liaison douce (commune)
- n°3 rétablissement d'un chemin rural (commune)
- n°4/5 accès à une zone AU (commune)
- n°6 préservation d'une source (commune)
- n°7 élargissement de la RD20 à 8m (Conseil Général 33)

Commune de CROIGNON

Attention: la totalité du territoire de la commune est soumis au risque de gonflement des argiles soit en aléa moyen, soit en aléa faible, selon les secteurs. (voir carte du BRGM dans le rapport de présentation)

zone de carrières relevé par le CG33



périmètre d'effondrement ou d'affaissement prévisible

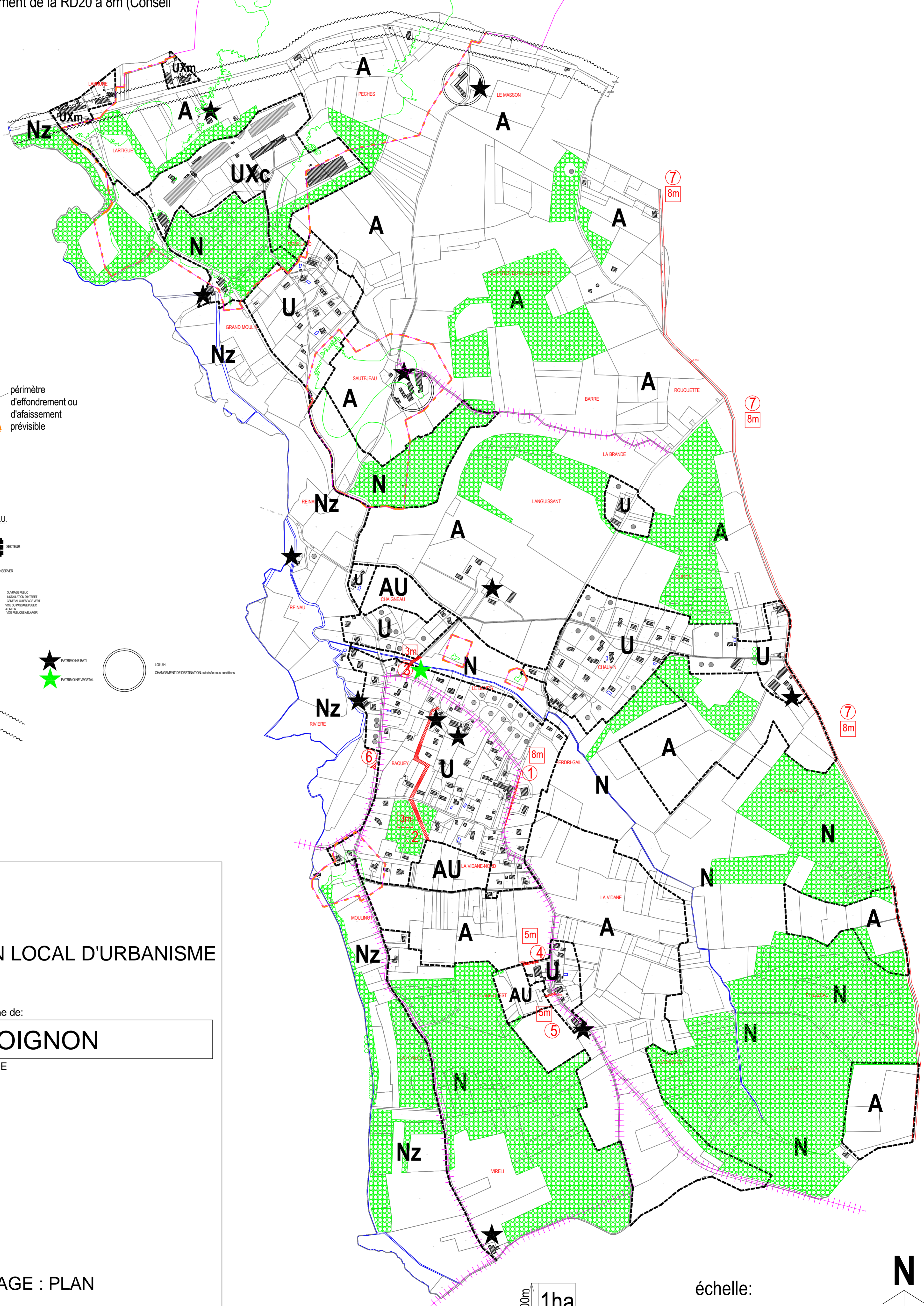
LEGENDE DES P.L.U.

1. Zonage des P.L.U.

- ZONE
- SECTEUR
- ESPACES BOISES CLASSES A CONSERVER
- EMBLEMES RESERVES POUR:
 - QUAI PUBLIC
 - NOYAU D'INTERET GENERAL OU ESPACE VERT
 - VOIE D'INTERET PUBLIC
 - AUXILIAIRE PUBLIC
 - ALVAR
- NOMBRE DISPERSION
- LARGEUR DE PLATEFORME

2. Equipements publics et P.L.U.

- CHEMIN DE RANDONNEE
- PATRIMOINE BÂTI
- PATRIMOINE VEGETAL
- LOU LUX
- CHANGEMENT DE DESTINATION autorisée sous conditions
- bande de bruit



R. DUBOIS
Architecte DPLG Urbaniste dess

Architecture et Urbanisme

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de:
CROIGNON
GIRONDE

PIECE N°3.0
Echelle: 1/5000

ZONAGE : PLAN

95 rue du Palais Gallien
33000 Bordeaux

Modification simplifiée du PLU engagée par délibération du conseil municipal le: 16 mai 2013
Modification simplifiée du PLU APPROUVE par délibération du conseil municipal le:

100m 1ha

échelle:
1000m

